CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): M. GERARD GAZAY

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 25 Mai 2018

OBJET: Partenariat 2018 avec l'association Economie Solidaire et Insertion Active (ESIA)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mai 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'accorder à l'association ESIA une subvention de 175 000 € soit 125 000 € au titre de l'Economie et de l'Emploi et 50 000 € au titre de l'Insertion,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions de mise en œuvre de ces aides jointes au rapport.

La dépense sera imputée aux chapitres 65 et 017 du budget départemental.

A l'unanimité Monsieur GAZAY ne prend pas part au vote

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée